

Commune de Mundolsheim

24 rue du Général Leclerc - BP 41060 - 67452 Mundolsheim Cedex
Tél.: 03 88 20 01 70 - Fax: 03 88 20 39 87
communication@mundolsheim.fr

CIR. n° T 2023/66

ARRETE MUNICIPAL

Le Maire de la Commune de Mundolsheim,

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions,

VU le Code Général des Collectivités Locales et notamment l'article L 3221.4 et L 2231-1

VU les dispositions du Code de la Route et notamment l'article R 411-8,

VU l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière quatrième partie, huitième partie,

VU l'arrêté temporaire n°2021-105

VU l'arrêté temporaire n°2022-14

CONSIDERANT la demande de prolongation jusqu'à la fin de l'année scolaire 2024 de la sécurisation des sorties des élèves du collège Paul-Emile Victor à Mundolsheim

a r r ê t e

Article 1er : Le règlement de la circulation de la Ville de Mundolsheim est modifié et complété temporairement à partir 14 novembre 2023 jusqu'au 31 décembre 2024 sauf période des vacances scolaires, comme suit :

RUE DU CERF

Ajouter Réglementation 2.02.04. :

RUE INTERDITE A LA CIRCULATION DE TOUS LES VEHICULES, sauf les transports scolaires ET riverains

- les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h10 à 16h40
- les mercredis de 11h40 à 12h05

Article 2 : La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Inspection Interministérielle sur la signalisation routière de chantier sera mise en place et entretenue par le collège Paul Emile Victor.

Article 3 : Les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent temporairement toutes les dispositions contraires antérieures.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Commandant de la brigade de Gendarmerie de Mundolsheim,
- Monsieur le Chef de Centre des Sapeurs-Pompiers de Mundolsheim,
- Eurométropole de Strasbourg, service circulation,
- Collège Paul Emile Victor, 2 rue du Cerf, 67450 Mundolsheim,
- Affichée sur le site internet de la commune le 13/11/2023

Fait à Mundolsheim, 14 novembre 2023

Béatrice BULOUE



Maire de Mundolsheim